CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD

À une séance spéciale du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le Mercredi 21 janvier 2015 à 18 h 00 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Emond, M. Jean-René Martin. Le conseiller M. Yvan St-Amour est absent et à motivé son absence. Était aussi présente la directrice générale Madame Mariette Rochon.

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation et que les sujets à l'ordre du jour concerneront uniquement l'adoption du budget pour l'année 2015.

2015-01-R4843 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée.

2015-01-R4844 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

- 1. Vérification du quorum
- 2. Ouverture de l'assemblée
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Dépôt et présentation du budget 2015
- 5. Adoption du budget 2015
- 6. Adoption des différents taux de taxes
- 7. Parole au public et période de questions.
- 8. Levée de l'assemblée.

Adoptée.

ANNOTATION 1

Le budget pour l'année 2015 a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

2015-01-R4845 Adoption du budget pour l'année 2015

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget présenté avec des dépenses et des revenus équilibrés de 1 092 445\$ avec une affectation du surplus accumulé de 25 000\$ affecté pour l'année 2015 soit adopté.

Adoptée.

2015-01-R4844 Taux de taxes foncières pour l'année 2015

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le taux de la taxe foncière pour l'année 2015 à 0.7554/100 \$ d'évaluation.

Adoptée.

2015-01-R4845 Taux de taxes Sûreté du Québec pour l'année 2015

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le taux de taxe pour la Sûreté du Québec pour l'année 2015 à 0.0863 / 100 \$ d'évaluation.

Adoptée.

2015-01-R4846 Taux de taxes Quote-part MRC pour l'année 2015

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le taux de taxe pour la quote-part MRC pour l'année 2015 à 0.1183/100 \$ d'évaluation.

Adoptée.

2015-01-R4847 Taxes sur la valeur locative 2015

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte un taux de taxe sur la valeur locative pour l'année 2015 de 1% de l'évaluation basée sur la valeur locative en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Adoptée.

2015-01-R4848 Taux pour la cueillette des ordures, secteur résidentiel

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le tarif de base pour la cueillette des ordures pour l'année 2015 pour le secteur résidentiel à 108.44 \$, et de 78.90\$ pour les chalets.

Adoptée.

2015-01-R4849 Taux pour la cueillette des ordures, secteur commercial

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le tarif de base pour la cueillette des ordures, secteur commercial pour l'année 2015 à 583.94 \$ pour un unité, 826.94\$ pour deux unités, 1082.49\$ pour trois unités, 1297.30\$ pour quatre unités, 1586.70\$ pour cinq unités, 1726.70\$ pour six unités et 2015.42\$ pour sept unités.

Adoptée.

2015-01-R4850 Taux pour la taxe de recyclage

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le tarif pour le recyclage, secteur résidentiel à 58.61\$ l'unité et pour le secteur commerciales à 104.61\$ pour un unité, 204.61\$ pour deux unités, 304.61\$ pour 3 unités, 404.61\$ pour 4 unités, 504.61\$ pour 5 unités, 604.61\$ pour 6 unités et 704.61\$ pour 7 unités.

Adoptée.

2015-01-R4851 Taux pour site de boues septiques

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un tarif de 126.95\$ par résidence et 63.48\$ par chalet soit facturé par la municipalité afin de couvrir les frais d'opération, de collecte et de transport des boues septiques pour l'année 2015. Il est résolu également que la municipalité a 14 logements vidangés à tous les ans au coût de 253.90\$, 1 logement au coût de 421.05\$ et 1 commerces à 1136.47\$.

Adoptée.

2015-01-R4852 Taux d'intérêts pour 2015

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un taux d'intérêt de 18% soit appliqué sur les arrérages de taxes pour l'année 2015.

Adoptée.

2015-01-R4853 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18h15.

	Adoptée.	
Neil Gagnon, maire	Mariette Rochon, sectrés.	_